

# LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015

## SOMMAIRE

- 1) Consultons le peuple01
- 2) La Révolution d'Hildago !
- 3) Le CICE un peu poussif...
- 4) La gauche « bobo » se suicide
- 5) Le carriériste

Gérard Diez La Presse en Revue

## I) Finances locales: et si on demandait leur avis aux gens?



Fan of Euros on a Piggy Bank / Images Money via Flickr CC License by.



**2016 sera l'année des grands choix budgétaires pour toutes les collectivités. Il va falloir faire des économies drastiques. La consultation de l'opinion sera décisive pour passer ce cap périlleux.**

Franck Gintrand et Emmanuel Rivière

Après une année 2015 marquée par les protestations, réclamations et manifestations d'élus locaux alarmés par la réduction drastique des dotations de l'Etat, 2016 risque fort d'être celle des décisions difficiles. Si de nombreuses collectivités ont déjà dû augmenter leurs impôts, les coupes les plus spectaculaires sont encore à venir. Elles porteront sur les charges de personnels, des investissements emblématiques ou de nouvelles hausses d'impôts.

Difficulté supplémentaire, les élus ne pourront pas se contenter de trouver un équilibre entre rigueur gestionnaire et respect des alliances politiques au sein de la majorité pour faire leurs choix. Face à un exercice d'une ampleur et d'une gravité inédites, un élément devient incontournable: l'écoute de l'opinion locale.

### A l'heure de la rigueur

Des premières heures de la décentralisation jusqu'à aujourd'hui, les collectivités ont été habituées à une croissance plus ou moins continue de leurs ressources, au rythme des transferts de compétences concédés par l'Etat. Une tendance qui n'a rendu que plus violente la coupe de 11 milliards d'euros de dotations en trois ans annoncée par le gouvernement en 2014. Alors que les dépenses obligatoires s'accumulent –rythmes scolaires, valorisations salariales, normes supplémentaires–, les élus locaux n'ont plus d'autres choix que la rigueur, eux qui avaient très

très largement promis de ne pas augmenter les impôts lors des municipales de mars 2014. Le virage est brutal et personne ne pourra l'éviter.

Face à ce mur, peu de solutions: augmenter les impôts, supprimer des investissements ou réduire la masse salariale. Les autres pistes – mutualisation au sein des intercommunalités, augmentation des tarifs des services publics, chasse au gaspillage– peuvent être envisagées, mais elles ne permettront pas de boucler dès 2016 des budgets aux recettes largement amputées. Voici donc l'heure des choix difficiles, ceux auxquels peu de collectivités ont été confrontées jusqu'à présent, ceux pour lesquels il n'existe pas de méthode préétablie. Car l'essentiel est là: sur quels critères trancher?

### Des choix cornéliens

Une première option consisterait à appliquer un rabotage uniforme et aveugle sur tous les postes de dépenses en espérant que, tout le monde étant logé à la même enseigne, personne ne viendra s'en plaindre. Une approche simpliste et absurde: retirer 10% de budget à la voirie n'aura pas du tout les mêmes conséquences qu'un retrait équivalent pour la culture. Si les élus devront bien sûr veiller à être équitables, ils ne pourront pas s'abstenir de prioriser les coupes.

Il ne s'agirait pas non plus d'opter pour l'option exactement inverse, à savoir réaliser des choix particulièrement restreints en espérant circonscrire les dégâts politiques. Une attitude qui pourraient rapidement être qualifiée d'arbitraire et serait susceptible de crispier inutilement les délégations visées en introduisant un risque de rupture, voire de candidatures concurrentes à l'occasion de scrutins futurs. Les élus devront bien entendu faire preuve de volonté politique, mais le maintien d'un certain niveau de consensus sera essentiel pour traverser cette période difficile.

La dernière option, et c'est peut être celle qui permettra d'atteindre l'équilibre entre contraintes gestionnaires et politiques, serait d'en appeler à l'opinion.

### Faire le pari de l'intelligence collective

Indéniablement, la perspective de débats budgétaires mouvementés va forcer les élus locaux à faire évoluer leurs méthodes. La technique du raboutage sera insatisfaisante et les coupes à la serpe politiquement dangereuses. Face à cette impasse, la consultation de l'opinion sur des questions budgétaires précises, exercice relativement rare à l'échelle d'une collectivité, pourrait être la solution.

Cette solution pourrait d'autant plus s'imposer comme incontournable que le public a lui-même évolué sur ces enjeux. Il se montre aujourd'hui à la fois très sensible aux questions budgétaires et soucieux des notions de déficit et d'endettement, et en attente de transparence et d'écoute sur les choix qui en découlent. Les citoyens aspirent à être associés aux décisions qui les impactent, a fortiori quand ces décisions n'ont pas été validées ou pas abordées lors du scrutin précédent. En contrepartie, lorsqu'une démarche d'écoute authentique est mise en place, les citoyens sollicités font souvent preuve d'une maturité qu'on ne leur supposait pas a priori. A l'inverse, préserver l'entre-soi pour les décisions douloureuses en espérant brouiller les pistes et planquer ce qui fâche sera de plus en plus périlleux.

Faire le pari de l'intelligence collective et de la capacité des habitants à comprendre et à choisir apparaît finalement moins risqué. Cela ne consiste évidemment pas à se défaire de la décision sur la population pour s'en dédouaner. Cela ne fonctionnerait en aucun cas. Les arbitrages auxquels ils convient d'associer la population supposent au préalable une identification précise en interne des marges de manœuvre de la collectivité, une capacité politique à poser des choix et à les mettre en débat, et une communication cohérente et planifiée auprès de la population. Cet exercice d'écoute et de consultation, qui peut prendre différentes formes selon le contexte local, la situation politique et la nature des arbitrages, ne dégage les élus ni de leurs prérogatives ni de leurs responsabilités. Mais il permet de sensibiliser les administrés à la gravité de la situation budgétaire, tout en renforçant la légitimité de l'équipe dirigeante sur des choix difficiles.

Les élus locaux le savent: 2016 sera une année noire de l'histoire financière des collectivités territoriales. En revanche, si certains perçoivent les leviers d'action à leur disposition, beaucoup peinent à mesurer les conséquences politiques des

décisions qu'ils seront amenés à prendre. Comment trancher sans faire implorer sa majorité ? Quelles économies seront les mieux acceptées par l'électorat local ? Quelle communication adopter? Autant de questions qui nécessiteront d'aborder les débats d'orientations budgétaires sous un nouveau jour, en instaurant un dialogue sincère avec une opinion de plus en plus affûtée et exigeante.



Par Franck Gintrand  
Directeur général de Global Conseil.  
Sa bio, ses 12 articles



Par Emmanuel Rivière  
Directeur de l'unité Stratégies  
d'opinion chez TNS Sofres  
Sa bio, ses 1 articles

[slate.fr](http://slate.fr)

## II) Anne Hidalgo veut révolutionner l'organisation des pouvoirs à Paris

Le Monde.fr Par Béatrice Jérôme



Anne Hidalgo lors d'une visite d'école à Paris le 31 août 2015. LIONEL BONAVENTURE / AFP

C'est « un très grand chantier », prédit-elle. Anne Hidalgo veut fusionner la commune et le département de Paris en une seule collectivité, repenser les arrondissements et reconquérir la quasi-totalité des pouvoirs du préfet de police dans la ville. « A moi de porter une nouvelle étape dans l'histoire de la conquête démocratique de Paris, qui ne fasse plus peur à l'Etat central », confie au Monde la maire PS de la capitale. « Il y a un souhait du gouvernement d'accompagner la démarche qui est la mienne », assure-t-elle. Selon Mme Hidalgo, l'exécutif réfléchit à un projet de loi modifiant le statut de Paris qui pourrait être examiné au Parlement « si possible début 2016 ».

Dans une note confidentielle de quatre pages, dont Le Monde a eu connaissance, remise courant septembre au président, François Hollande, et au premier ministre, Manuel Valls, Mme Hidalgo détaille son projet, présenté par son directeur de cabinet, Mathias Vicherat, comme un « bouleversement institutionnel aussi important que l'élection du maire au suffrage universel en 1977 ».

La capitale a vocation à devenir « une nouvelle collectivité de la République », indique la note. La Ville de Paris, à la fois commune et département, pâtit de « lourdeurs bureaucratiques », telles que l'existence de deux budgets distincts. « Je suis allée jusqu'au bout de ce que je pouvais faire pour mutualiser les services et les compétences de la commune et du département, affirme Mme Hidalgo. Mais, pour franchir un pas supplémentaire, il faut un texte législatif. » Au moment où se crée la métropole du Grand Paris, « nous devons rationaliser l'organisation administrative parisienne », plaide-t-elle. Le constat a été dressé par la chambre régionale des comptes (CRC) dans un rapport remis en juillet : « Le département de Paris n'a plus vraiment de réalité », soulignaient les juges de la CRC, qui préconisaient « une fusion » entre les deux collectivités pour « ne pas laisser subsister une situation de confusion ».

### Modifier la carte des arrondissements

Dans le souci de « moderniser » le cadre de l'action municipale, Mme Hidalgo veut, par ailleurs, faire « évoluer » la carte des arrondissements de Paris. Les écarts de population entre eux sont « considérables », rappelle la note de son cabinet. Le 1er arrondissement compte ainsi quinze fois moins

d'habitants que le 15e. Cette disparité est un obstacle à une « égalité de traitement des usagers » devant le service public local. Ce déséquilibre démographique est surtout source d'iniquité démocratique.

A l'appui de sa démonstration, le cabinet de Mme Hidalgo cite la décision du Conseil constitutionnel qui, en août, a censuré le mode d'élection des élus parisiens à la future métropole du Grand Paris. Les juges constitutionnels ont estimé que le scrutin prévu dans le cadre des arrondissements par la loi portant nouvelle organisation de la République (NOTRe) méconnaissait « le principe d'égalité devant le suffrage ».

Cette censure « ébrèche sensiblement le fondement politique de l'arrondissement comme secteur électoral », souligne le document de Mme Hidalgo transmis à l'exécutif.

Pour que la loi Paris-Lyon-Marseille de 1982 puisse s'appliquer aux élections municipales et métropolitaines de 2020, il y a « nécessité » de rééquilibrer démographiquement les arrondissements, plaide la maire de Paris. Tout en évoquant la piste de « regroupements par secteurs, comme à Marseille », Mme Hidalgo se garde d'esquisser une nouvelle carte des arrondissements.

« C'est un sujet que je veux aborder sans donner l'impression de fermer le jeu, pour ne pas être accusée d'arrière-pensée électoraliste », insiste-t-elle à l'adresse de la droite parisienne qui ne devrait pas se priver de lui en faire le procès.

Troisième ambition de son projet de réforme : desserrer le corset préfectoral qui comprime les pouvoirs du maire de Paris. « La répartition des compétences » entre l'Etat et la Ville, indique la note, « nuit à l'efficacité des politiques qu'il faut conduire ». Il s'agit de « sortir de la relation de défiance historique de l'Etat envers la capitale », proclame Mme Hidalgo.

Pour avoir les coudées plus franches en matière de lutte contre la pollution, elle souhaite avoir autorité sur l'ensemble de la voirie parisienne. Alors que certains axes relèvent toujours du préfet de police pour les règles de stationnement et de circulation. « Il a fallu attendre 2012 pour que le gouvernement demande au préfet de police de nous accompagner sur le projet de fermeture des voies sur berges rive gauche, rappelle Mme Hidalgo. Cette décision, bien que votée par le Conseil de Paris, avait été entravée par le préfet de l'époque à la demande du gouvernement de François Fillon. C'est anormal ! »

### Une tutelle étatique « obsolète »

Pour aménager les quais de la Seine, autoriser la baignade dans les plans d'eaux parisiens, décider des horaires d'ouverture des débits de boisson, signer les arrêtés d'interdiction d'alcool, Mme Hidalgo aspire aux mêmes pouvoirs que tous les maires de France. De même souhaite-t-elle « être compétente pour traiter de l'intégralité des questions d'urbanisme ». « On irait plus vite si le plan de sauvegarde du Marais, qui relève de l'Etat, était discuté et voté par les élus parisiens en même temps le plan local d'urbanisme », remarque Mme Hidalgo. Les arrêtés d'évacuation d'immeubles insalubres devraient également relever, à ses yeux, de la mairie et non plus du préfet.

En revanche, la maire de Paris ne souhaite pas des pouvoirs supplémentaires en matière de maintien de l'ordre. « Assurer la sécurité à Paris doit relever de l'Etat, surtout dans une période de menace terroriste », insiste-t-elle.

L'entreprise de Mme Hidalgo pour en finir avec une tutelle étatique « obsolète », dit-elle, s'inscrit dans une stratégie plus large. « Il faut que certains grands ministères très jacobins comprennent que les villes-mondes comme Paris sont porteuses de modernité face aux Etats centraux », assène-t-elle. En guerre avec Emmanuel Macron, le ministre de l'économie, au sujet des pouvoirs des maires en matière d'autorisation de travail le dimanche, Mme Hidalgo encercle Bercy en élargissant son offensive.

LAPRESSEENREVUE.EU

Pour faire valoir son projet, Mme Hidalgo peut compter sur quelques relais au sein de l'Etat. Secrétaire général adjoint de la mairie de Paris, Aurélien Rousseau est en passe de rejoindre le cabinet de Manuel Valls. Ce conseiller d'Etat devrait mettre à profit sa connaissance des arcanes de l'Hôtel de Ville pour inspirer un nouveau chapitre des relations entre la capitale et le pouvoir central.

Béatrice Jérôme  
Journaliste au Monde

lemonde.fr

### Les adhérents désertent Les Républicains



©Photo:Photo Panoramic

### Pari perdu pour Nicolas Sarkozy : les adhérents des Républicains sont de moins en moins nombreux.

Le 19 novembre 2014, l'ancien chef de l'Etat prenait la tête de l'UMP, aujourd'hui rebaptisée Les Républicains, élu au premier tour. Le nouveau président est ambitieux : atteindre les 300 000 adhérents au 31 décembre 2015. Raté ! Et c'est même l'inverse qui se produit puisque le nombre d'encartés est en baisse. Selon France Info, qui révèle ces mauvais chiffres ce mardi matin, le parti ne compte plus que 175 900 adhérents alors que l'année dernière à la même date, 179 000 militants avaient leur carte au parti. En quelques mois seulement, 3 100 adhérents ont choisi de partir.

### Le messie n'a pas fait de miracle

Selon un cadre des Républicains, cité par France Info : "Il n'y a ni effet Sarko, ni effet changement de nom". En crise depuis 2012 et la bataille pour la présidence qui avait opposé Jean-François

Jean-François Copé à François Fillon, l'UMP voyait en Sarkozy un sauveur, seul capable de relever le parti après un tel fiasco.

Toutefois, une autre préfère rester optimiste. Selon elle, les adhésions devraient s'accélérer à l'approche des régionales et en janvier 2016. En effet, les adhérents sont appelés à choisir les présidents de fédérations, une première.

Quoiqu'il en soit, Nicolas Sarkozy devra revoir ses prétentions à la baisse et travailler d'abord à stopper l'hémorragie. Le parti mise désormais sur 250 000 adhérents pour la fin de l'année 2015, indique France Info. (6Medias)

orange.fr

### III) Les effets du CICE ne sont pas vraiment spectaculaires

Par Fabien Piliu



Si le CICE a permis au taux de marge des entreprises de remonter, les effets sur l'emploi, l'investissement et les salaires sont délicats à appréhender

**Le Comité de suivi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) fait un point sur les effets de ce dispositif sur l'emploi, l'investissement et les salaires. En dépit d'une montée en puissance, le CICE peine à remplir les objectifs fixés.**

Les entreprises connaissent-elles le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ? Ce

dispositif est-il efficace sur l'emploi et l'investissement ? Dans un troisième rapport d'étape, le Comité de suivi du CICE encadré par France Stratégie, le think tank du gouvernement dédié à la prospective fait un point d'étape, le troisième, sur ces questions.

Créé par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2012, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est en vigueur depuis janvier 2013. Petit rappel, le CICE est un crédit d'impôt qui porte sur la masse salariale des salariés dont les rémunérations brutes au sens du code de la sécurité sociale n'excèdent pas 2,5 fois le montant annuel du Smic. Son taux est uniforme pour tous les salaires compris dans l'assiette. Il s'élevait à 4 % en 2013 et est passé à 6 % depuis 2014 en France métropolitaine. Les établissements localisés dans les DOM bénéficient d'un taux majoré à 9 % depuis 2015.

#### Difficile de mesurer son coût exact

Quels sont les premiers enseignements de ce rapport ? Le CICE a coûté moins cher que prévu en 2013. " Dans le rapport 2014, le comité de suivi indiquait que la créance de CICE au titre de 2013 pourrait être inférieure à la créance cible estimée par l'Acoss. La créance CICE 2013 est désormais quasiment stabilisée et les écarts à la cible persistent mais se sont réduits. Au 31 juillet 2015, la créance CICE 2013 s'élevait à 11,2 milliards d'euros, soit 0,8 milliard de moins que la cible ", précise le comité de suivi.

Ensuite, la montée en charge de ce dispositif qui sera transformé en allègements de charges en 2017 se confirme. En effet, le taux de couverture en nombre d'entreprises, c'est-à-dire la part d'entreprises déclarant une assiette CICE aux Urssaf a progressé en 2014, passant de 78% à 81% entre 2013 et 2014.

Quelle est le coût de cette dépense fiscale - la plus onéreuse pour le budget de l'Etat, devant le crédit d'impôt recherche - pour les finances publiques ? " Si les données fiscales ne permettent pas de mesurer à ce jour la créance totale au titre des salaires de 2014, les déclarations sociales d'assiette CICE faites mensuellement ou trimestriellement aux Urssaf et à la MSA par les entreprises permettent d'estimer le montant cible de cette créance », comme le précise le Comité de suivi, la créance 2014 de CICE calculée sur les salaires versés en 2014 représenterait un montant

de créance calculé de 18,2 milliards, soit la créance anticipée par Bercy.

### Un surcoût en 2015

Cette montée en puissance se confirme en 2015. Le passage du taux de 6% à 9% et une meilleure connaissance du dispositif - le taux de recours augmente - obligent le ministère du Budget à réviser à la hausse, de 900 millions d'euros exactement, sa prévision de dépense fiscale.

" Contrairement aux deux premières années, la connaissance du CICE ne semble plus poser de difficultés. Si certaines très petites entreprises l'ignorent encore, par exemple celles qui gèrent leur comptabilité de façon autonome sans recourir à un expert-comptable, ces cas sont aujourd'hui très marginaux. Certaines entreprises bénéficient peut-être du CICE sans réellement le savoir : leurs experts-comptables peuvent l'avoir déclaré sans que le dirigeant en ait pleinement conscience. Des témoignages vont dans ce sens, le dirigeant interrogé ne confirmant par exemple qu'après vérification auprès de son service comptable que son entreprise en bénéficie ; d'autres pouvant le confondre avec le crédit d'impôt recherche (CIR) ", constate le rapport.

Quels sont les motifs de non-recours ? Selon le Comité de suivi, certains dirigeants redouteraient un contrôle social ou estimeraient marginal le gain tiré du dispositif. Mais le non-recours est jugé anecdotique.

Au total, le coût budgétaire, c'est-à-dire le montant de CICE consommé en 2015 tous millésimes confondus, s'élèverait à 12,5 milliards d'euros. Selon les prévisions de Bercy, la créance de CICE devrait atteindre 20 milliards au titre de 2017.

### Des effets difficiles à cerner sur l'emploi, l'investissement et les salaires

Quels sont ses effets concrets ? Selon le Comité, le CICE améliore le taux de marge des sociétés non financières de l'ordre de 0,9 point en 2014 d'après l'Insee. " Il a donc permis de compenser partiellement en 2014 l'effet négatif sur le taux de marge d'une progression des rémunérations plus rapide que celle de la valeur ajoutée observée en

Cette remontée du taux de marge a-t-elle favorisé l'emploi et l'investissement ? Il est trop tôt pour le dire. Par ailleurs, le CICE semble affecter

différemment les décisions des entreprises selon la taille et la structuration de l'entreprise. " Dans les grands groupes ce dispositif a généralement été anticipé, pleinement intégré dans le processus comptable de l'entreprise et perçu comme un « bon signal ». Il n'est en revanche pas toujours d'une ampleur suffisamment importante pour être un élément déterminant dans les décisions d'investissement. Dans les plus petites entreprises, le CICE est mieux connu que l'an passé même si des doutes subsistent quant à son calcul et sa pérennité. De ce fait, le CICE apparaît parfois plus comme une bonne surprise venant améliorer le résultat en fin d'année que comme une baisse du coût du travail ", avance le Comité de suivi. Et ?

Certes, les opinions des chefs d'entreprises recensées dans les enquêtes privilégient toujours un effet sur l'emploi et l'investissement mais les effets seraient mineurs sur un an. Les statistiques de Pole emploi sur le nombre de demandeurs d'emplois et celles de l'Insee sur l'investissement ne disent pas autre chose...

Existe-t-il un effet sur les salaires? Là encore, le Comité de suivi est évasif. " En matière d'effet sur les salaires, les éléments disponibles produisent des signaux contradictoires. Il est difficile d'établir un lien général entre le CICE et la dynamique des salaires observée depuis 2013 », estime le rapport.



L'auteur  
Fabien Piliu

[latribune.fr](http://latribune.fr)

LAPRESSEENREVUE.EU

## IV) Ce suicide électoral de la gauche qui en annonce bien d'autres



Par Maurice Szafran

**Lors de la partielle de Noisy-le-Grand, le week-end dernier, la candidate LR a devancé le député-maire socialiste Michel Pajot de ... 33 voix. Le FN n'était pas qualifié au second tour mais le candidat du Front de Gauche a décidé de se maintenir...**



A Nantes en décembre 2014. (JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP)

L'élection municipale partielle de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, n'a pas retenu, le week-end dernier, l'attention des observateurs professionnels. À tort. Comme une préfiguration des scrutins à venir - régional en 2016 puis présidentiel en 2017 - le sort politique et électoral de la gauche s'y est joué. La répétition général, en live, d'un désastre prévisible, y compris en l'absence du ... Front National.

Le cas de figure est en effet symptomatique dans ce fief communiste puis socialiste: au second tour, la candidate LR (Les Républicains), Brigitte Marsigne, devance le sortant, le député-maire socialiste Michel Pajot, de ... 33 voix ! Une courte défaite sans signification de portée nationale? Tout le contraire, un suicide qui en annonce bien d'autres. Le candidat du Front de Gauche avait en effet décidé de se maintenir en dépit de l'appel pressant du ... Parti Communiste à "faire barrage à la droite". 1.156 suffrages en faveur du Front de Gauche, victoire de LR. Le premier secrétaire du PS Jean- Christophe Cambadélis a beau tweeter avec l'ironie du désespoir : "cherchez l'erreur..."; le député Olivier Faure, porte-parole de la rue de Solferino a beau dénoncer le "populisme" de Mélenchon et de ses amis transformés en porte

bagage d'une droite très à droite et conquérante ; le président de la République a beau ânonner et répéter sur tous les tons, en toutes occasions, privées ou publiques, que la division électorale des partis de gauche conduira à la quasi disparition de ladite gauche, rien n'y fait. Le goût de la mort, notamment chez Mélenchon, emporte tout sur son passage.

### Le soutien indirect de Mélenchon?

La configuration Noisy-le-Grand est d'autant plus instructive que l'extrême droite n'était pas qualifiée au second tour, que l'affrontement restait donc enfermé entre partis républicains et démocrates, qu'il s'agissait de choisir entre la droite sarkozyste et la social-démocratie serait-elle défaillante, affaiblie, incapable d'enthousiasme et de projets mobilisateurs. La réponse de Jean-Luc Mélenchon a (au moins) le mérite de la clarté: un socialiste mort est un "bon" socialiste, faut-il en passer par le triomphe de la droite. Rien d'original d'ailleurs : il suffit de lire et relire Mélenchon pour savoir que la mise en pièce du trio Hollande-Valls-Macron est autrement plus importante que la dénonciation politique ou idéologique du quatuor Sarkozy-Juppé-Fillon-Le Maire. Les priorités ont été établies, avec clarté, précision et détermination: feu sur le quartier général PS, il faut coûte que coûte le détruire, le raser, et qu'importe si LR en profite. Mélenchon, avec l'aide de socialistes à un tel point maladroits et défaillants depuis le premier jour du quinquennat Hollande, pourrait être en passe de réussir.

Nicolas Sarkozy et Alain Juppé n'ont d'ailleurs pas manqué d'observer avec grand soin cette partielle municipale. Elle semble avant tout confirmer que le candidat de la droite républicaine à la prochaine présidentielle ne peut (en principe) pas perdre puisqu'il bénéficiera du soutien indirect d'un allié de taille et de poids, le dénommé Mélenchon. La primaire à droite n'en sera donc que plus féroce puisqu'elle pourrait donner un accès direct à l'Élysée grâce aux déchirures, apparemment irréparables, des gauches.

### La vérité dans la carte électorale

Dans ce contexte délétère et meurtrier, l'annonce de Jean-Christophe Cambadélis de l'organisation d'un référendum citoyen, à la fin du mois d'octobre prochain, pour savoir si, oui ou non, les électeurs des gauches souhaitent "l'union", sonne creux. Une initiative pathétique, à laquelle personne n'accorde le moindre crédit, pas même

au PS. Une manière d'occuper le vide. Une façon de saturer l'espace public sans la moindre chance de se faire entendre. Du même coup, chacun au sein de la gauche "professionnelle" se retourne vers François Hollande. En désespoir de cause, ou presque. Avec l'espoir que celui qui passait pour un maître tacticien, un architecte brillant des constructions politiques les plus complexes, parviendra à raisonner Mélenchon- et, au passage, la Verte Cécile Duflot qui, elle aussi, en se présentant à la présidentielle ouvrirait le chemin à Sarkozy, Juppé ou tout autre champion de la droite.

La partielle de Noisy-le -Grand paraissait sans la moindre importance. Erreur. Erreur grossière.

La carte électorale dit – toujours - la vérité.

challenges.fr

## V) Jean-Vincent Placé : « Nous participerons au référendum de Jean-Christophe Cambadélis »

François Vignal



© AFP/JOEL SAGET

Le président du groupe écologiste du Sénat, Jean-Vincent Placé, se dit favorable au référendum sur l'unité de la gauche aux régionales proposé par Jean-Christophe Cambadélis. Il n'exclut pas des listes communes entre le PS et son nouveau parti pour les régionales. Et affirme « qu'EELV est redevenue en réalité Les Verts, peut-être même en pire ». Entretien.

## Jean-Christophe Cambadélis propose un référendum sur l'unité de la gauche aux régionales. Comment accueillez-vous cette idée ?

Je partage le constat de la dispersion qui peut mener à la disparition, selon la formule du Président. Aujourd'hui, la dispersion de la gauche est devenue dramatique. On a même eu pour une première fois une liste Front de gauche à Noisy-le-Grand au second tour de la municipale partielle. Il y a toujours eu fusion ou retrait des listes. Or la triangulaire a fait que la ville est passée pour la première fois à droite. C'est dramatique.

Et on voit la situation en vue des régionales, situation exacerbée en Nord-Pas-de-Calais-Picardie et PACA, c'est-à-dire les deux régions que les Le Pen peuvent gagner. Tout le monde était d'accord pour dire qu'il fallait l'union de la gauche et là on se retrouve avec la fracturation de la gauche, avec une alliance contre-nature et a-écologique avec le Front de gauche, le Parti de gauche. Cette dispersion n'a comme seule perspective que de faire gagner la droite ou pire, l'extrême droite.

Donc toutes les initiatives sont les bienvenues pour favoriser l'union de la gauche et des écologistes. Je constate que nous sommes d'accord partout dans les régions. Sandrine Rousseau (tête de liste d'EELV dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie qui fait alliance avec le Parti de gauche, ndlr) est dans l'exécutif de Monsieur Percheron (président PS de la région, ndlr). Emmanuelle Cosse est vice-présidente de Jean-Paul Huchon (président PS de l'Ile-de-France, ndlr). A un moment, on ne comprend plus. Quelque part, les gens d'EELV sont dans l'opposition au niveau national mais présents dans les exécutifs au niveau régional. J'ai aussi le sentiment qu'EELV est redevenue en réalité Les Verts, peut-être même en pire.

L'initiative de Jean-Christophe Cambadélis me semble être une bonne initiative dans la mesure où elle permet d'aller au-delà des appareils politiques et de parler directement aux citoyens. Avec nos amis des Ecologistes ! et de l'UDE (Union des démocrates et des écologistes), structure que nous mettons en place, nous participerons le week-end du 18 octobre à l'initiative de Jean-Christophe Cambadélis.

**Vous-même, allez-vous voter à ce référendum ?**  
Bien sûr.

## **Mais le rassemblement ne se fait-il pas au second tour habituellement ?**

Non. Il n'y a pas toujours des listes au premier tour. En 2004, nous étions allés au premier tour avec Jean-Paul Huchon. C'était après la dure défaite de 2002. Et nous avons gagné la région. En 2010, c'était un autre cas de figure. Tous les sondages donnaient la gauche gagnante et il y avait une compétition entre Jean-Paul Huchon et Cécile Duflot pour gagner la région. Quel est l'intérêt de transférer des querelles nationales à la région où tout le monde reconnaît qu'on a bien travaillé ? 98% de nos engagements ont été réalisés dont le pass Navigo. Il y a des divergences entre Républicains, UDI et Modem. Mais eux ont assez de maturité et de responsabilité pour faire corps. Il vaut mieux additionner et multiplier plutôt que soustraire et diviser.

## **Emmanuelle Cosse voit dans ce référendum la « démonstration d'une certaine panique ». Vous n'avez pas le même sentiment ?**

Non. Je crois que Jean-Christophe Cambadélis est face aux responsabilités qui sont les siennes. Il constate que des appareils politiques, de très forte faiblesse numérique – combien de militants y a-t-il à EELV ou au PG ? – prennent la lourde responsabilité de fracturer la gauche. Jean-Christophe Cambadélis est plutôt dans le vrai.

## **Y aura-t-il des listes de votre nouveau parti « Ecologistes ! » aux régionales ou un accord avec le PS est-il possible dès le premier tour ?**

Je vous dirai ça quand nous aurons mis en place notre structure. Il y a beaucoup de soutiens qui viennent. Nous venons de créer le groupe UDE (Union des démocrates et des écologistes) au Conseil régional d'Ile-de-France avec 16 membres. Nous mettons en place la structure et nous discuterons avec nos partenaires du PS. Mais nous parlerons questions de fond avec eux : comment faire des régions le fer de lance dans la lutte contre le réchauffement ? Comment renforcer l'action sur la transition énergétique ? Sans oublier la question de la crise alimentaire : nourrir la planète et s'occuper des Franciliens. Nous aurons des discussions avec le PS au niveau national et l'ensemble des chefs de file dans toutes la France. Nous allons bientôt discuter avec Claude Bartolone.

## **Donc on ne peut pas exclure des listes communes avec le PS ?**

Les discussions vont porter sur les éléments de fond pour savoir si nous pouvons amplifier les actions menées. Si nous trouvons un accord sur le fond, il peut y avoir des listes communes. Sinon, nous n'excluons pas de porter la parole des écologistes dans les régions où les écologistes se sont mis en alliance contre-nature avec le Front de gauche.

## **Sans autonomie et ligne suffisamment distincte, ne craigniez vous pas la marginalisation et de devenir des supplétifs du PS ?**

Ce n'est pas du tout notre objectif. Nous avons l'intention de créer un grand parti de l'écologie, de parler essentiellement d'écologie : climat, transition énergétique, crise alimentaire. Nous parlerons aussi des autres sujets avec une vision placée au centre de l'échiquier politique, sans sectarisme, sans donner de leçons à chacun, une écologie ouverte, humaniste, tolérante. Nous sommes plutôt attachés au rassemblement pour les régionales. Nous serons aussi dans le débat des législatives et de la présidentielle.

## **C'est-à dire ?**

Nous serons présents d'une façon ou d'une autre. On lancera le 17 octobre l'UDE. C'est la confédération du Front démocrate, de Génération écologie et d'Ecologistes ! Je serai chargé de la coordination nationale. Et à moyen terme nous souhaitons être candidats aux européennes.

[publicsenat.fr](http://publicsenat.fr)

**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**